



Le journal du cycliste urbain

n°121 Hiver 2013/2014

**Meilleurs vœux
pour 2014!**

Sommaire

- p. 2: Edito du Président
- p. 3 & 4: Deux pieds deux roues c'est officiel
- p. 5: Place du Capitole: nouveau parc de stationnement vélo
- p. 6 & 7: Programmation des balades du dimanche Printemps 2014
- p. 8 & 9: Aménagement du Ritouret à Blagnac
- p. 10 à 14: Revue de presse
- p. 15: L'éloge du vélo
- p. 16: Récit rando vélo - sur les routes d'Inde du Sud
- p. 17: Opération cyclistes brillez & Salon du voyage à vélo à Paris
- p. 18: AF3V actualités
- p. 19: Balade n°75 - Saint Girons-Foix
- p. 20: Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : janvier 2014

C'est une nouvelle page qu'aborde l'association, la page d'après, dans la continuité de nos actions. Le vélo est une chose mais le partage de l'espace, l'apaisement de la rue demandent une vision plus large et plus cohérente. Les piétons et les cyclistes ne sont pas des ennemis comme certains voudraient nous le faire croire, ce sont au contraire des alliés pour une ville plus agréable, plus sûre, plus aérée, plus dynamique.

Certains regretteront le changement de nom. Mais 2 Pieds 2 Roues reste avant tout une association de cyclistes de par son histoire et ses adhérents. Il est vrai que la notion de communauté que l'on retrouve chez les cyclistes n'a pas son équivalent à pied. Tout le monde est piéton, que ce soit à plein temps ou en sortant de sa voiture. Du côté du vélo, seuls 4 ou 5% de la population le pratiquent quotidiennement, c'est peu et ça réunit !

Le changement est toujours difficile et ne peut faire l'unanimité, l'important est le fond, le travail au quotidien, la présence dans les concertations, sur le terrain, le suivi des projets, la vigilance de chacun mais aussi l'incitation autour de soi et tout simplement la pratique. C'est aussi tout simplement en se déplaçant autrement qu'en voiture individuelle qu'on fera avancer les choses.

Une première occasion de réaliser des travaux pratiques est l'examen du prolongement du tramway, dit ligne Garonne. L'avenue de Muret cumule le double handicap de ne pas posséder d'aménagements cyclables et d'avoir des trottoirs parfois plus étroits que les minimums réglementaires dans le but de permettre un double stationnement automobile. Autre exemple où les piétons et les cyclistes ne sont pas les usagers prioritaires de l'espace public, le Fer à Cheval. D'un carrefour automobile minimaliste en « T », pourtant validé par l'enquête publique, a été préféré un rond-point à deux voies automobiles. Quand la voiture est centrale sur l'espace public, les modes actifs doivent s'adapter et faire un détour non négligeable pour le traverser. Et d'ailleurs ce sont les espaces piétonniers et cyclables qui sont réalisés en dernier, parfois de manière approximative, prouvant bien que les modes actifs sont moins importants que les modes motorisés aux yeux des décideurs.



Voilà bien un sujet intéressant à aborder le **samedi 22 février 2014** à la salle du Sénéchal à l'occasion d'un débat avec les candidats aux élections municipales qui suivra notre assemblée générale ordinaire.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite une excellente année 2014, douce et active !

Sébastien Bosvieux
Président de l'association 2 pieds 2 roues

Deux assemblées Générales Extraordinaires ont eu lieu en octobre afin de faire évoluer l'association. Après celle du 8 octobre qui n'a pas réuni le quorum, 70 adhérents (dont 37 représentés) se sont retrouvés pour la deuxième, décisionnelle cette fois-ci, à la Maison du Vélo le 23 octobre.

Tous les points ont été adoptés après une riche discussion avec la salle. C'est donc désormais officiel, l'association Vélo a laissé la place à 2 Pieds 2 Roues qui a pour objectif de défendre, d'inciter et de développer le vélo et la marche à pied comme moyen de déplacement. La nouvelle machine est lancée et déjà nous nous attelons à notre nouvelle tâche en élargissant notre vision lors de nos demandes, par exemple sur le tram Garonne. Sur un plan visuel et communication, le travail bat son plein et nous serons prêts début 2014. Voilà pourquoi votre journal ne comporte pas de nouveau logo mais affiche les deux noms pour la prise de relais ! Ci-dessous vous pouvez retrouver les modifications apportées aux statuts.

Elargissement des buts à la défense et la promotion de la marche à pied et possibilité de pouvoir se porter partie civile. L'article 2 – Buts - est modifié :

L'Association a pour but de :

- a) promouvoir et inciter l'usage de la bicyclette et de la marche à pied pour tous les déplacements
 - b) relayer auprès des pouvoirs publics et des aménageurs publics ou privés les dysfonctionnements liés au réseau cyclable et aux espaces piétonniers, leur proposer et leur demander les infrastructures et les conditions nécessaires pour que les usagers du vélo et les piétons puissent circuler commodément et en sécurité
 - c) informer, conseiller les cyclistes et les piétons et défendre leurs droits et leurs intérêts, en tous lieux et auprès de toutes les instances et notamment en justice.
 - d) combattre la délinquance routière en exerçant tous droits pour défendre, conseiller et assister les victimes d'accidents de la route lorsque celles-ci sont des piétons ou des cyclistes
 - e) mettre en place tous les services jugés utiles par les adhérents conformément aux buts de l'Association
- Modification des partenaires financiers possibles. L'article 6 – Ressources est modifié : Les ressources de l'Association se composent :

Plus de 300 places -gratuites !- pour les vélos dans le parking auto de la place du Capitole à Toulouse



L'Association Vélo demandait un parking vélos au premier niveau du parking souterrain de la place du Capitole depuis des années aux municipalités précédentes, et l'on nous répondait : « Ce n'est pas possible car l'entrée des rampes n'offre que 1,80m d'espace (en hauteur) : ce serait dangereux pour les cyclistes ».

Eh bien c'est possible depuis Juillet 2013, car la Communauté Urbaine Toulouse Métropole (CUTM) a signé une convention avec la société Vinci Park. L'exploitant du parking a aménagé au premier niveau un parc de stationnement vélos de 464 places, et un parc motos et scooters de 127 places. L'accès et la sortie se font par les rampes auto.

Ce parking est couvert et sécurisé car situé en face de l'accueil. Pour les cyclistes de Toulouse, de l'agglomération, ou de passage, ce service est gratuit : il faut s'inscrire à l'accueil et payer une caution de 8 euros pour la confection d'un badge, sauf pour les titulaires d'une carte Vinci Park, Mon Toulouse, Tisséo Senior Mairie de Toulouse, ou Pastel, qui ne payent rien, ensuite l'accès est libre.

J'ai utilisé ce parking et je confirme qu'il est pratique et bien conçu : poser son vélo, que l'on attache avec son antivol, ne prend pas beaucoup de temps (cela évite de chercher une place en surface). C'est spacieux, propre, bien éclairé et ouvert 24h/24. Il y a des panneaux d'informations sur le vélo, un point de réparation et une station de gonflage (en libre-service).

Hélas les supports-vélo sont trop serrés, et seulement deux places sur trois sont utilisables sans risque pour les vélos.

Prudence en arrivant en bas de la rampe d'entrée : il faut baisser la tête, ou, mieux, descendre à pied.

Ce parc vélos sécurisé et gratuit sera utile pour au moins quatre types d'usagers : 1- les riverains habitant près du Capitole, qui pourront y stationner leur bicyclette à l'année, 2- les toulousains qui viennent travailler près du Capitole, 3- les toulousains qui veulent poser leur vélo à l'abri et en sécurité pour passer une heure ou deux dans l'hyper-centre (courses, démarches, spectacles, animations), 4- les touristes pour un arrêt bref pour visiter le centre-ville.

Au 2 novembre, il y avait déjà 128 abonnés, et 45 vélos stationnés, mais quand ce service sera connu, il fonctionnera à plein, car il répond à des besoins.

Allez voir en descendant à l'accueil du parking (niveau 1), où l'inscription se fait : une pièce d'identité suffit (et votre carte Pastel ou Sénior si vous en avez une). Contact : 05 61 21 70 06.

Julien SAVARY

1. du montant des cotisations ;
2. des subventions qui peuvent lui être accordées par toute personne publique ;
3. du produit des rétributions perçues pour services rendus ou des prestations fournies par l'association, du produit des manifestations qu'elle organise, du produit de la vente des publications;
4. des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle peut posséder,
5. de toutes les ressources ou mises à disposition de moyens autorisées par les lois et règlements en vigueur, notamment, le recours en cas de nécessité, à un ou plusieurs emprunts bancaires ou privés

Insertion d'une possibilité de refuser un adhérent. L'article 4 est complété par : L'Association peut refuser toute adhésion à l'issue d'une décision motivée prise par son CA.

Allègement des conditions d'organisation de l'AG extraordinaire. L'article 11 est modifié :

L'Assemblée Générale extraordinaire peut apporter toute modification aux statuts et elle peut ordonner la dissolution de l'Association en respectant un délai de convocation de deux semaines minimum. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des personnes présentes et représentées.

Rendre facultatif le règlement intérieur : l'article 13 est modifié :

Un règlement intérieur fixant les divers points non prévus par les statuts et réglant les détails d'exécution des présents statuts pourra être approuvé et modifié par l'Assemblée Générale.

(r)appel aux adhérents

Congrès FUB 2014

Comme je l'ai déjà écrit, le Congrès de la Fub (Fédération de Associations de Cyclistes) va se dérouler en 2014 à Toulouse. Il aura lieu du vendredi 23 au dimanche 25 mai. Pour recevoir de façon conviviale et intéressante pour tous les nombreuses personnes des associations venant de France entière, je relance un appel à tous nos adhérents pour leur hébergement les vendredi et samedi soir. Pour le moment, j'ai très peu de réponses mais je les remercie !

**Mon mail : monikmaurin@free.fr
mon tél : 06 66 25 98 30**

balades du dimanche

Programme Printemps 2014

Dès à présent, notez sur vos agendas nos prochains
RENDEZ-VOUS

Samedi 5 avril:

Le circuit des pigeonniers du realmontais avec Marie-Claude et Hubert

Boucle de 35km : Possibilité de TER jusqu'à Albi Gare . En voiture RDV parking de Labastide Denat (9km d'Albi) sur la voie verte les chemins des droits de l'homme

Fontaine de Fréjaire-D74 Ronel-RD612 (dangereux)
Hameau de Lejos-Méjolle-St Pierre de Conils-St Sernin – Lombers – Visite de l'exposition de Michel Lucien passionné de pigeonniers et visite de l'écomusée du pigeon à Lombers où vous découvrirez l'art d'élever les pigeons ainsi que les produits du terroir faits sur place



Le pigeonnier de Lombers

Dimanche 27 avril:

Confluent Ariège-Garonne avec Patricia et Edouardo
Environ 40km – Vélos vtc et vtt (on empruntera des chemins de terre)
Départ du Port Saint-Sauveur à 10 heures, ensuite Ramonville par le canal, montée et descente des coteaux par l'Avenue des Suisses, D79A, D95, D4B, D4 (!circulation dense), pour arriver au parc du confluent. Après le repas, retour par La Croix Falgarde, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne et Toulouse.



Mirepoix sur Tarn

Dimanche 18 mai:

Le long du Tarn de St Sulpice vers Villemur sur Tarn avec Bernard
70 km de petites routes.

Départ devant la gare de St-Sulpice -> puis Mézens par d22 > Conque > Roquemaure > (ou N-D de grâce > la plane >) Roquemaure > les bourgarels > Mirepoix sur Tarn > Layrac > Bondigoux > Vergnes en direction de Villemur sur Tarn puis rive gauche vers Villebrumier > Fronton avec visite de cave

Puis, st- Rustice > Balan > Bordeneuve > Fournerie > st-Caprais > st-Jory -Toulouse.



Week-end de Pentecôte - 7-8-9 juin:

Actuellement il y a 2 propositions: soit 2 jours de vélos – AR sur la voie verte de PASSAPAIS en partant de Mazamet jusqu'à Mons la Trivalle avec visite des gorges d'Héric (circuit très facile) ou 3 jours au départ de Béziers – Rte de Roujan – Abbaye de Cassan – Cirque dolomite de Moureze – lac du Salagou puis retour sur Bédarieux – voie verte Passapais –(88km) Mazamet où on reprendra le train- Ces propositions seront étoffées lors des reconnaissances et nous pourrons alors choisir

Dimanche 22 juin:

Parcours cyclable entre St Gaudens et St Bertrand de Comminges –

avec Geneviève - picnic à St Just de Valcabrere - St Bertrand de comminges (1h de visite de la cathédrale-4€50 pour groupe de 15) Retour par d26 Barbazan –D9-Valentine – Gare de St Gaudens



St Bertrand de Comminges



Dimanche 10 août:

Rando au clair de lune dans le vignoble gaillacois avec Gilbert et Nadine

Ce sera la pleine lune et nous circulerons dans la fraîcheur des soirs d'été écouter les grillons mais chut.....Gilbert et Nadine nous réservent des surprises.

Le descriptif de ces balades, les heures de départ, le détail des visites seront publiés sur le site après leur reconnaissance au plus tard 1 mois avant le jour du départ : connectez vous sur <http://toulousevelo.free.fr/>
Vous les retrouverez dans la rubrique « Balades et voie vertes »

Nous répondrons à vos questions sur la BAL
velotoulouse@free.fr ou vos courriers « postés » à Association
Vélo 5, avenue Collignon 31200 Toulouse
Tel : 05 34 30 94 18

A Blagnac, quand ça coince à Servanty, ça roule au Ritouret !

Amis cyclistes et piétons, quand les solutions tardent à venir pour améliorer la cyclabilité sur l'avenue Servanty, nous avons des raisons de nous réjouir au Ritouret. Sur la commune de Blagnac, la rénovation des 1.35km de voie verte, que nous appellerons voie verte **Ritouret/Gonin**, est enfin achevée après 6 mois de travaux par Toulouse Métropole. Elle relie le rond-point M. Bellonte à la rue des Saules (voir plan). Pour rappel, une voie verte est un aménagement où piétons et cyclistes se partagent la voirie. Pour ceux et celles qui ont connu cet aménagement avant les travaux, ils ne pourront que s'en féliciter. **Ce nouvel aménagement respecte un bon nombre de critères de qualité attendus pour une voie verte.** Nous demandons cependant certaines améliorations et surtout **la résorption de 2 points noirs.**

Critères de qualité :

Revêtement: très bon.

Largeur: 2.4m, c'est bien, on se rapproche des 3m prescrits par le cahier des recommandations techniques de Toulouse Métropole. C'est aussi le jour et la nuit, comparé aux 80cms d'avant travaux !

Accessibilité:

- **bateaux zéro** relativement soignés sur 85% des cas, excepté rue des saules, voir plus bas.

- **Absence de chicanes :** on s'en félicite. TM respecte son engagement de retirer ou de ne plus installer de chicanes sur 90% des cas. Des potelets fixes sont installés (voir photo).

- **Jalonnement : absence totale, à créer.** Ce serait dommage de ne pas faire connaître cet aménagement aux cyclistes et piétons.

- **14 entrées pour accéder à cet aménagement:** c'est bien.

Sécurité:

- **Continuité:** bonne car une seule traversée de voirie est à observer, celle du chemin de Bélisaire. **Elle est à améliorer : créer un marquage au sol (peinture verte) et panneau « traversée cycles » pour avoir le même ordre de priorité que les piétons.**

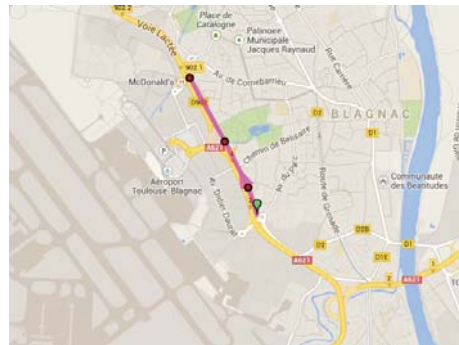
- **Visibilité : bonne durant le parcours.**

Entretien: cette voie est suffisamment large pour faire passer les engins d'entretien surtout à cette saison automnale pour enlever les feuilles qui peuvent nous faire glisser aussi bien à vélo qu'à pied. **Demande d'un passage hebdomadaire d'un engin d'entretien.**

Eclairage : absent.

Espace vert : même si nous roulons le long de la voie lactée

(A621), qui occasionne du bruit, le cadre paysager est très agréable.



Nous remarquons cependant 2 points noirs :

- c'est la création d'un escalier qui crée une **discontinuité cyclable** (voir photo et site géovélo <http://www.geovelo.fr/toulouse/> onglet aménagements cyclables). Ce point noir se trouve à proximité des terrains couverts de tennis. Ce que nous pouvons regretter c'est **qu'avant les travaux la discontinuité n'existait pas.** Les cyclistes sont désormais obligés soit de faire un détour de 200m, soit de poser pied à terre et d'utiliser la rigole. **Nous proposons de remblayer ces marches et de les remplacer par une pente vélo/piéton avec 2 rampes latérales pour les piétons.**



- L'entrée de la voie verte côté rue des saules (voir photo) se fait **par un trottoir : nous demandons un bateau zéro de qualité et interdiction de stationner devant l'entrée.** On pourrait imaginer une avancée en pente progressive sur la voirie.



En conclusion, **l'association 2 pieds 2 roues est très satisfaite de cet aménagement en attendant la suppression des 2 points noirs.** Nous espérons que dans l'avenir cette voie verte se poursuivra le long de la voie lactée jusqu'à Beauzelle. Si c'est le cas, elle deviendra un des maillons drainant le futur **Réseau Express Vélo** étudié par l'association avec **pour projet pilote la ligne Muret-Grenade.** Il pourra sur cette zone couvrir un bassin d'emploi et d'habitation en forte croissance en particulier sur la ZAC d'Andromède. **L'association espère que le sujet REV va se débloquent rapidement auprès de TM.**

Il est également intéressant de rappeler que les collectivités territoriales (Toulouse Métropole, Conseil Général) et l'Etat ont débloquent très récemment plusieurs dizaines de millions d'euros pour des aménagements routiers pour désengorger cette zone. L'annonce faite par Airbus Group (ex EADS) de transférer sa direction opérationnelle sur la zone aéroportuaire de Blagnac a considérablement accéléré ce déblocage financier. Pourtant **l'annonce de l'avionneur ne concerne que l'arrivée de seulement 500 salariés.** Je pensais naïvement que **le tram ENVOL allait naturellement désengorger cette zone.** Nous ne lui avons pas laissé le temps de le démontrer. Il faut donc croire que cette ligne ne sera pas suffisante pour accueillir les 500 salariés !

Dans un même temps un équipementier international leader en aéronautique, défense et sécurité annonce qu'il va construire un bâtiment qui **accueillera 1500 personnes** (3 fois plus qu'Airbus Group) sur la ZAC d'Andromède (proche du Bld du même nom). Nous espérons que suite à cette annonce, les mêmes collectivités trouveront les moyens politiques et financiers nécessaires **pour lancer dès maintenant un programme ambitieux d'un réseau cyclable de qualité et continu sur cette zone et plus généralement sur le bassin toulousain.**

Guillaume Crouau

Ça roule pour les food bikes

Toulouse

Un triporteur, des bonbonnières remplies de cookies et un grand sourire. C'est la recette de Julie Moragues pour séduire les Toulousains. Cette pâtissière de 32 ans vient de lancer Cookie's Bike. Depuis une quinzaine de jours, elle arpente les rues du centre-ville sur son triporteur pour vendre ses gâteaux faits maison aux passants. « J'en avais assez de me lever à 3 heures du matin pour travailler en boulangerie, alors j'ai recyclé le vélo avec lequel j'amène mes enfants à l'école, investi dans un four et je me suis lancée. »

A l'image de Cookie's Bike, depuis plusieurs mois, les food bikes se multiplient à Toulouse. Chacun avec son créneau. Pour le petit déjeuner, il y a les cafés équitables de Speed Coffee, pour la pause déjeuner, les sandwiches vietnamiens maison de Monsieur Cyclofood notamment. Difficile de connaître le nombre exact des food bikes à Toulouse, car, contrai-



Julie Moragues a lancé Cookie's Bike, un concept de vente ambulante de cookies. © D. T.

rement aux food trucks, ils n'ont pas à demander d'autorisation pour exercer. « Ils sont considérés comme de la vente ambulante et n'ont le droit de s'arrêter qu'à la demande des clients », explique Isabelle Hardy, adjointe au commerce à la mairie. Les fondateurs de Gourmet Trotteur aimeraient voir combler ce vide juridique. « Nous sommes contrôlés sur l'hygiène. Mais pourquoi ne pas payer un droit de place par exemple ? Cela nous éviterait de jouer au chat et à la souris avec la police ». Du côté de la mairie, pour l'heure, « on observe le phénomène ».

● DELPHINE TAYAC

600 cyclistes par heure : c'est bien le boom du vélo

l'essentiel

Neuf cents cyclistes en une heure et demi le matin au Pont-Neuf : le premier comptage de l'association Vélo confirme l'explosion de ce mode de déplacement à Toulouse.

Pour la première fois, un chiffre vient clairement confirmer ce que tout le monde constate aisément depuis quelques années dans les rues de Toulouse : la multiplication du nombre de cyclistes. Ce chiffre, ce sont deux adhérents de l'association Vélo qui ont patiemment établi un matin de septembre en comptant les cyclistes à l'angle du quai de Toulouse et de la rue de Metz, c'est-à-dire au Pont-Neuf. En une heure et demi, de 7 h 30 à 9 heures, 896 cyclistes ont été recensés. Disons 900, ce qui fait une moyenne horaire, en heure de pointe, de 600. Soit, si on préfère, dix cyclistes en une minute.

Président de l'association, Sébastien Bosvieux se dit lui-même surpris par ce chiffre impressionnant. L'opération de comptage, à coups de barres sur des fiches, n'a d'ailleurs pas été simple. « Il a fallu se concentrer », observe-t-il.

Le vélo pour travailler

Pour le responsable de l'association, ce pointage est une confirmation du boom du vélo à Toulouse. Mais les observations per-



Le Pont-Neuf voit passer un défilé continu de cyclistes le matin, à l'heure d'aller travailler. / Photo DDM X de Fenoy

mettent d'aller plus loin. « Nous avons vu toutes sortes de gens : des ados qui vont à l'école, des personnes plus âgées, pas seulement des cadres toulousains », expose Sébastien Bosvieux. Pour lui, le vélo a quitté le cercle des militants pour devenir « un mode de transport à part entière utilisé par tout le monde ». Pour comparer, l'association a décidé d'organiser des comptages

Il y a des heures de pointe du vélo matin et soir, comme pour la voiture sur le périph.

précis mais pas d'une lisibilité évidente, sont commandités tous les deux ans. En mars 2012,

le Pont-Neuf était le plus fort point de passage avec une moyenne horaire de 454 cyclistes sur le créneau heures de pointe du matin. Deux fois plus qu'en 2010. Les 600 par heure comptés aujourd'hui laissent voir une nouvelle forte augmentation. Les études de la communauté urbaine montrent aussi qu'il y a des heures de pointe pour le vélo matin et soir, comme pour la voiture sur le périphérique, des pics bien supérieurs à l'usage loisir du week-end.

Jean-Noël Gros

Le chiffre

896

CYCLISTES > Comptage au Pont-Neuf. L'association Vélo a décompté 896 cyclistes le 19 septembre entre 7h30 et 9 heures. Dont 40 % de femmes et 25 % de porteurs de casque.

LES PIÉTONS AUSSI REPRÉSENTÉS PAR L'ASSOCIATION

Adieu association « Vélo », bonjour association « Deux pieds deux roues ». Depuis le 23 octobre, date de son assemblée générale, l'association de cyclistes, forte de 900 adhérents, a changé de nom et de statuts. Dorénavant, elle représentera aussi les piétons. C'est une réponse à la cohabitation, jugée difficile par les piétons, entre les deux types d'usagers des rues. L'association ne veut plus hériter entre ces modes doux de déplacement », souligne Sébastien Bosvieux, le président, en pensant notamment à la piétonnisation du centre-ville.

Dans le centre-ville, le pari piéton est réussi

l'essentiel ▼

Depuis la rentrée, le plateau piétonnier du centre-ville a installé de nouvelles habitudes de circulation et de vie autour de la place du Capitole. Pour l'instant, les retours sont satisfaisants, mais des évolutions ne sont pas à exclure.

Pour mesurer la révolution urbaine qui s'est opérée autour de la place du Capitole, il suffit de jeter un œil sur des photos des années 80.. Quand les voitures circulaient encore devant les portes de la mairie et que le « 148 » à accordéon chargeait sous les Arcades les étudiant les plus studieux pour les conduire en une heure à la fac du Mirail. Ces temps-là sont bien révolus, et les rares véhicules qui sillonnent encore les rues du centre-ville sont pour la plupart en livraison. Les automobilistes toulousains ont vite appris à contourner un secteur dont ils profitent mieux désormais... en tant que piétons ou cyclistes. Quelques semaines après la mutation définitive du cœur de la ville, le plateau piétonnier emporte tous les suffrages.

« Globalement, ça se passe bien. Nous n'avons que des retours positifs. Mais nous sommes encore en période d'observation et



Rue Alsace, la cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules de livraisons ou de riverains se passe bien. On a déjà noté une augmentation de 23 % de piétons le samedi après-midi. / Photo DDM, Frédéric Charmeux

on ne s'interdit pas de procéder à des petites retouches », souligne, Isabelle Hardy, l'adjointe chargée du commerce.

30 % de piétons en plus !

Les chiffres sont éloquentes. Sur les 22 points de comptages dans l'hyper-centre de Toulouse, On dénombrait 52 203 piétons par heure le samedi après-midi, en mars 2010, contre 67 280 aujourd'hui. Soit un plus de 30 % de fréquentation, que l'on retrouve en moyenne, rue d'Al-

sace-Lorraine, rue Lafayette ou allées Franklin-Roosevelt. Mais ce sont les rues Pargaminières et Romiguières qui décrochent le pompon avec respectivement 62 et 69 % de hausse... Un axe pourtant encore ouvert aux voitures, ce que certains, finalement, comprennent mal. « Cela n'apporte plus grand-chose, convient un restaurateur, conquis par le tout-piéton ». La mairie assure que rien n'est de toute façon figée. « Nous avons dans un premier temps suivi les recom-

mandations du Joan Busquets, l'urbaniste à l'origine du projet, explique Isabelle Hardy. Mais l'idée, c'est de rester souple, de s'adapter aux besoins sans déclencher de nouveaux travaux. Nous avons d'ailleurs réservé des emplacements pour des bornes rétractiles aux entrées des rues Pargaminières et Rémusat. Si nécessaires ». Bref, la municipalité s'est laissée des marges de manœuvre pour accompagner cette révolution... en marche.

Gilles-R. Souillés

repères

50 000

EUROS > Travaux. C'est le coût annoncé du chantier de toilettage entrepris depuis hier, rue des Lois.

LA RUE DES LOIS RETOILETTÉE



Les travaux ont commencé, hier. / Photo DDM, Thierry Bordas

C'est toujours le problème quand on fait le ménage, les endroits où l'on est pas passé prennent subitement un coup de vieux. La rue des Lois, oubliée de la piétonnisation fait grise mine. D'où l'idée de la retoiletter. Les travaux commencés, hier, vont supprimer, dans la première partie de la rue, le stationnement auto, réservé désormais aux motos et vélos. Les potelets vont disparaître comme rue du Taur, les containers à poubelles aussi. C'est tout pour l'instant.

Peut-on couvrir le périph' ?

l'essentielle Couvrir le périphérique sur 1,5 km entre la route de Narbonne et le canal du Midi, pour y aménager des voies vertes et de transport en commun. Selon des experts, l'idée de l'association Vélo à Toulouse est réalisable. Mais très chère.

Dans ses propositions aux candidats aux élections municipales à Toulouse, l'association Vélo (900 adhérents à Toulouse) a lancé l'idée de couvrir le périphérique toulousain sur 1,5 km, entre la route de Narbonne et le canal du Midi. Pourquoi à cet endroit ? Parce que la rocade y est déjà enterrée, sous forme de tranchée. Il suffirait donc de poser un « toit » sur la rocade, pour ensuite y aménager des espaces verts, des espaces de circulation dédiés aux transports doux ou en commun.

« C'est une proposition que nous savons ambitieuse, voire utopiste, assume Sébastien Bosvieux, le président de l'association Vélo. Mais notre but, c'est aussi de donner des idées aux décideurs politiques. »

Cette proposition est-elle un contrepied à celle, exprimée par le sénateur-maire de Revel Alain Chatillon, qui proposait en 2011 de couvrir la rocade, mais pour y aménager une deuxième rocade ? « Non. Ça y fait penser, en effet, mais non, c'est tout simplement une idée qui faciliterait le transit est-ouest et réduirait les nuisances sonores du périphérique toulousain. »

Philippe Goirand, conseiller municipal (EELV) délégué aux pistes cyclables, estime que ce projet « a le mérite de poser le problème de l'après-périmètre : dans quelques années, les mo-



L'association Vélo veut couvrir une partie de la rocade, entre la route de Narbonne et le canal du Midi. / Photo DDM, X. de Fenoyl

des de transport doux comme le vélo auront pris une place prépondérante. La place prise par les aménagements routiers devra être reconsidérée ».

Les spécialistes, eux, n'hésiteraient pas. Pour Jean-Michel Guelton, directeur régional chez Malet, « les capacités en ingénierie et réalisation de travaux publics en France permettent tout à fait d'imaginer cette réalisation. On

peut basculer le trafic d'un côté à l'autre de la chaussée, réaliser les travaux de nuit. Pas besoin pour cela de couper la circulation. »

Frédéric Charmasson, directeur de l'antenne régionale de l'entreprise

GTM, et spécialiste en génie civil, se fait plus précis : « On sait même le faire sans interrompre totalement la circulation. Cela a été fait à Paris ces dernières années, porte de Versailles. Pour une dalle pouvant supporter des véhicules lourds de type bus, il faut compter 80 cm d'épaisseur. Et on est à 3 000 € le m². » Pour une largeur de rocade d'environ 35 m, sur une longueur d'1,5 km, on arrive à un total de 157 M€, soit un peu plus de 10 M€ les 100 mètres.

En attendant de couvrir la rocade sur 1,5 km, Romain Traissac, chef de service projets infrastructures chez Spie Sud-Ouest, propose de créer des passerelles cyclables. Moins cher, et moins utopique ?

Cyril Doumergue

« BON POUR LA VILLE »

Couvrir une partie du périphérique, c'est surtout combler un fossé entre deux espaces urbains. C'est ce que retient Stéphane Gruet, architecte et fondateur du Centre méridional de l'architecture. « Une autoroute urbaine, quelle que soit la ville, évalue les tissus urbains, sépare les habitants. La recouvrir, même partiellement, ne peut être que bon pour la ville et ses habitants. »

éloge

A vélo on est équipé à l'arrière, pour entraîner la roue, des "pignons voyageurs" (une revue d'un club cyclotouriste de Versailles porte ce nom). A l'avant on dispose, pour transmettre le mouvement du pédalier, de plusieurs plateaux (normalement au nombre de trois). Le petit plateau, je propose de l'appeler "plateau de plaisance". Grâce à ce dernier, on pédale dans du beurre, ça évite la déconfiture et puis du coup on a le beurre et l'argent du beurre: le plaisir de mouliner d'une part et, d'autre part, le plaisir de regarder le paysage en ayant le temps d'en profiter.

Percussions sèches des sacoches, petit cliquetis de la roulette du dérailleur, rythmique régulière de la roue libre, chuintement du bitume au contact des pneus, souffle léger de l'air à travers les rayons: la vélo c'est une musique douce et tranquille à la fois ballade (chanson ou poème) et balade (promenade ou randonnée).

Le vélo est l'activité la plus équitable qui puisse exister. Quand on parcourt un circuit, ce qui a été monté sera redescendu et ce qui a été descendu devra être remonté. La descente est toujours la revanche de la montée et la montée la promesse de la descente. La montée n'est pas si pénible puisque c'est le promesse de la descente à venir ou la contrepartie de la montée passée. Rien à avoir avec le déplacement en voiture ou à moto où c'est la force mécanique qui travaille tout le temps et où on pratique même le frein moteur en descente (quelle bizarrerie !)... Pas grand chose à voir non plus avec la marche à pied où l'on doit déployer un effort en descente comme en montée : au point que certains randonneurs à pied redoutent plus la descente que la montée...

Le vélo, c'est du cinéma. Le projectionniste des débuts entraînait la manivelle de sa main pour faire défiler les images. Le cycliste, lui, utilise ses pieds pour faire tourner le pédalier et créer le défilement. A ce travelling continu, s'ajoutent l'accélération en descendant la pente, le ralenti en la montant et le plan fixe quand on s'arrête sur le bas côté pour le plaisir de faire une pause (et parfois aussi, bien obligé, pour réparer une crevaillon).

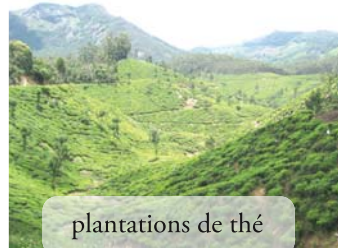
Le randonneur à vélo est un voleur de paysages. Non pas un petit voleur d'occasion procédant par effraction ou à l'arraché, mais un délinquant organisé: images dérobées sur les routes départementales et communales, dans les plaines ou sur les reliefs, ces derniers, avec leurs creux et bosses, leurs virages et courbes étant de formidables pourvoyeurs pour les visions les plus diverses. Les cours de ferme et les travaux des champs viennent compléter le tableau avec aussi parfois le bonjour d'un jardinier en action dans son potager ou d'une vieille dame assise sur le pas de sa porte. Sans oublier quelques vaches, chevaux ou moutons qui courent dans les prés. Et il y a les odeurs : on rencontre parfois des relents de fumier ou de lisier vite oubliés, mais on a la joie de s'événir des effluves de pain frais dans le bourg traversé de bonne heure, des senteurs de forêts et d'humus qui redoublent après l'averse, des parfums du foin fraîchement coupé ou des fleurs qui paradent au bord de la route.

François Poret

Faut-il être fou pour faire un voyage en vélo en Inde et pendant la mousson ?

La réponse est non bien sûr (ou alors je fais partie de ces fous!)

Mon ami et moi revenons d'un séjour de 3 semaines en Inde du Sud, accompagnés de nos vélos.



plantations de thé

Oubliant pistes cyclables et références occidentales, improvisant notre destination chaque jour au grès de nos envies, nous avons parcouru un millier de kilomètres dans le Kerala et le Tamil Nadu, deux états du Sud de l'Inde.

Nous avons ainsi découvert la vie rurale indienne, fuyant au maximum les grandes métropoles et leur périphérie trop grouillante. Nos roues ont sillonné le bitume, la boue, les pistes, sous une chaleur torride ou une pluie torrentielle, dans des jardins d'épices et des forêts luxuriantes.

De villages en rizières, de temples en plantations de thés, notre route a croisé des milliers de sourires, de questions et d'exclamations.

L'idée de ce périple est venue de l'envie de rendre visite à des amis installés à Pondichery. C'est devenu comme une habitude, une évidence même, de visiter le monde à vélo. Par petits bouts et quand nous le pouvons... Après le Portugal, le Kyrghystan, les Philippines,... il n'était pas pensable de nous rendre en Inde sans nos bicyclettes. Quelques cartes glanées sur Internet, des photos plus que motivantes et des conseils de cyclistes ayant usé leurs pneus dans cet endroit du monde, et nous étions parés!

Nous avons ébauché un circuit, histoire de savoir dans quelle direction nous partirions et d'où nous reprendrions le train... Ce parcours s'est étoffé, modifié et adapté au fil des jours, selon que nous aimions un endroit ou préférions le fuir, en fonction des rencontres, du dénivelé, de la météo ou autres paramètres.

Nous avons dormi dans des pensions ou chez l'habitant, afin de privilégier les rencontres, et parce que l'idée de la mousson nous avait dissuadés de prendre la tente.

Notre trajet en quelques étapes:

Train de Pondichéry à Madurai.

En vélo: Madurai-chinamannur-Megamalai-Kumily-Munnar-Cochin-Palakkad-Ooty-Coimbatore par des routes secondaires

Train de Coimbatore à Agra puis Delhi.

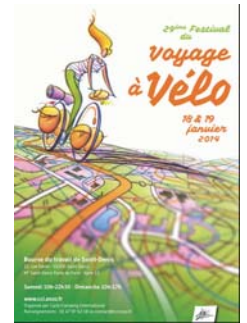
Un blog est en cours de construction pour préciser le trajet exact de ce voyage et des précédents, en attendant si vous avez des questions ou souhaitez des conseils, n'hésitez pas à me contacter : sauticot@yahoo.com

Hélène Conter

Festival du Voyage à Vélo à Paris 18/19 Janvier 2014

L'association Cyclo Camping International organise son 29ème Festival du Voyage à Vélo les samedi 18 et dimanche 19 Janvier 2014 à la Bourse du Travail de Saint-Denis, accès en métro ligne 13. Pendant deux jours, on peut y voir des films et diaporamas de voyageurs qui ont parcouru le monde, l'Europe ou la France. Nombreux stands sur le vélo (vélocistes spécialisés, matériels de randonnée), les randonnées et voyages à vélo, et aussi des débats... L'AF3V et la FFCT tiendront un stand.

Voir le programme: <http://www.cci.asso.fr>



Julien SAVARY

on y était...

Opération "Cyclistes brillez!"

Quand la nuit succède aux jours Qui se font de plus en plus courts L'opération est commencée Elle s'appelle « Cyclistes, brillez »

Bon, trêve de poésie à deux sous ! Cette année encore, avec l'aide de la police municipale et le Grand Toulouse, notre association 2 Pieds 2 Roues a organisé cette opération de prévention pour inciter les cyclistes à mettre des éclairages à leur vélo. A partir de 17 h 30, le mardi 12 novembre rue d'Alsace, des adhérents ont installé sur les vélos en infraction en guise de pénitence des éclairages avant et arrière offerts par la Communauté du Grand Toulouse pendant que Guillaume s'égosillait au porte-voix pour expliquer aux passants curieux le but de cette manif particulière.

Avec Philippe Goirand, délégué aux pistes cyclables, nous nous sommes faits deux remarques: d'abord que, même par une journée pluvieuse, tous les supports vélos étaient complets : des vélos accrochés partout depuis Esquirol et, bien sûr, beaucoup de vélos circulant sur la rue d'Alsace. Malheureusement, beaucoup de ces vélos circulant ont peu ou pas du tout d'équipements, ni éclairage, ni gilet...

Merci à tous les copains qui sont venus aider.

Bon, on verra si l'année prochaine il y a des progrès !

Monik

Actualités du train+vélo, des Véloroutes et Voies Vertes

La velostation de la gare Matabiau à Toulouse (687 places) a été inaugurée

M. Malvy, président du Conseil Régional, a inauguré la velostation le 8 Novembre 2013, en l'absence de représentants des usagers : l'association Vélo n'avait pas été invitée ! À cette date, il n'y a que 126 abonnés à ce service qui pourtant fonctionne très bien. C'est une réussite technique.

Pour en faire la promotion, nous envoyons un dépliant à tous les adhérents de l'Association 2 pieds 2 roues, il est joint à ce journal. Diffusez l'information, passez visiter la velostation,...

Nouvelles VVV dans le sud (voir les fiches du site www.af3v.org)

VVV	Département	Longueur		Fiche AF3V
Voie Verte de l'Armagnac	Gers	18km	Condom à <u>Lagraulet</u>	299
Voie Verte du Haut-Languedoc	Tarn-Hérault	76km	De Mazamet à <u>Bédarieux</u> . Prolongée de 17Km entre Mons et <u>Bédarieux</u>	95
Voie Verte <u>Hostens-La Brède</u>	Gironde	18km	Prolongée en 2013	368
Voie Verte de Salies-du-Béarn à <u>Escos</u>	Pyrénées-Atlantiques	8 km	Ouverte en 2013	389
Voie Verte du col de <u>Panissars</u>	Pyrénées-Orientales	5km	Ouverte en 2013	382

Julien SAVARY



Entre Mons et Bedarieux



balade à vélo n°75 Foix-Pamiers

Distance (Aller) : 23 km

Durée : une journée (A/R)

Intérêt : Pamiers

Difficultés : aucune

Départ : Office tourisme Foix (km 0)



cathédrale de Pamiers

Traversez le centre-ville en descendant jusqu'à l'église St-Volusien et à la Préfecture. En ce lieu prenez en face la RD1 qui longe l'Ariège et arrive à Vernajoul. Au carrefour prenez à droite la D231, qui traverse l'ancienne voie ferrée (départ de la Voie Verte Vernajoul-St-Girons), puis descend. Au Km 6,4 vous arrivez à « Les Verges », passage à niveau (voir à 500m St-Jean-de-Verges, église romane).

Allez en face sur la D919, 500m plus loin prenez à droite le chemin qui descend puis serpente et traverse les hameaux Les Aybrams et Miquel. Au Km 8,4 prenez à droite la D314 qui arrive à Crampagna (Km 8,9). Juste après le pont sur l'Ariège, prenez à gauche le chemin qui va longer la rivière. Au Km 10,9 traversez la D624 –prudence - et allez en face av. des Pyrénées. Devant la gare allez à gauche av. de la Gare, puis à gauche av. Lou Siret (D13). Au carrefour D13-D624 (café de France) prenez la rue principale vers la droite, puis revenez à la Mairie de Varilhes, et au Musée de la résistance et de la déportation (Km 12).

Prenez vers la droite la D13 (dir. Rieux-de-Pelleport), qui traverse l'Ariège. Au carrefour, prenez la D311 vers la droite (dir. Ferriès). La « Route du Moulin » longe l'Ariège, puis remonte dans le hameau de Ferriès. Au Km 2,4, prenez à droite la D11 (dir. St-Jean-du-Falga) route circulée. Vous traversez le hameau de Guilhot, puis longez un canal d'amenée. Au Km 16,2 la D11 franchit l'Ariège, et 400m plus loin, au carrefour du stade, prenez vers la gauche la D11 B (dir. Faurejan). Cette route linéaire traverse la commune de St-Jean-du-Falga (lotissements). Après 2km, vous traversez un rond-point. Au Km 18,9 Carrefour de la 11B avec D624, suivez cette route circulée vers la gauche, vous entrez dans Pamiers: av. de Foix, av. Irénée Cros, puis à droite Bd Delcassé.

Au Km 20,4 vous arrivez au canal qui fait le tour du centre ville, au niveau du Parc municipal et de l'Office du Tourisme : tournez à gauche rue J. Amouroux. À la Place des Héros de la Résistance, allez à droite rue des Jacobins, puis aussitôt à gauche rue de la Colombe (dir. Hôtel de Ville), et en face rue d'Enrouge. Puis allez à gauche rue Ch. de Gaulle et Cours de Verdun, qui montent jusqu'à la Cathédrale St-Antonin, avec, sur la place du Mercadal, le lycée et la Mairie (Km 21,2). Pamiers mérite une longue visite.

Julien SAVARY



A vos agendas !

5 avenue Collignon
31 200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30
Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Eric Baldet, Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

réunions (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 29/01, 26/02, 26/03
Assemblée générale de l'association le 22 Février 2014

balades nocturnes

C'est fini pour la saison mais on se retrouve au printemps !
Et toujours: <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
Prochaines dates: Samedi 5 Avril, Dimanche 27 Avril

Et aussi...

*Assemblée Générale de "2 pieds 2 roues" le samedi 22 Février
2014 suivi d'un débat avec les candidats aux municipales",
salle du Sénéchal à partir de 15h*